

Toulouse, le

29 JAN. 2014

Président de la CLE
Conseiller Régional Midi-Pyrénées

Monsieur Stéphane FARESIN
Président d'Epidropt
Zone de la Brisse
47800 Miramont de Guyenne

Objet : Consultation périmètre du SAGE Dropt

N/Réf : TS/VC/LS14-004

Copie : M. Gillé, Vice-Président de la CLE.

Monsieur le Président,

Lors de sa réunion du 17 décembre 2013, le Bureau de la Commission Locale de l'Eau Vallée de la Garonne a examiné le projet de périmètre pour le SAGE Dropt suite à la saisine du Préfet de bassin que vous avez effectuée.

Le Bureau de la CLE à cette occasion a rappelé son avis du 11 décembre 2012, défavorable à une modification du périmètre du SAGE Vallée de la Garonne, considérant la superposition apparente du projet de périmètre du SAGE Dropt avec celui du SAGE Vallée de la Garonne sur la commune de Caudrot.

Cependant les services de la DREAL de bassin ont porté à l'attention du Bureau le fait que la commune de Caudrot aurait été incluse totalement dans le périmètre du SAGE Vallée de la Garonne par erreur. Si tel était le cas, elle serait rectifiée.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Thierry LAUD